

Le ministre pourrait peut-être arriver à faire une suggestion comme celle-là, à tous les paliers de gouvernements, fédéral, provinciaux, municipaux et scolaires. A ce moment-là, des sommes importantes pourraient être incluses dans le budget de chacun de ces gouvernements et affectées à l'exécution de travaux ou à la construction de services pour le peuple canadien, et l'on ne paierait plus, comme cela se fait aujourd'hui, des intérêts à quelques gros financiers ou à quelques grosses institutions financières, qui s'enrichissent à coups de milliards, aux dépens des taxes du peuple.

Alors, que le ministre prenne cette suggestion en considération, qu'il la soumette au comité, qu'il la fasse étudier par des spécialistes et il réalisera que la suggestion est bonne, qu'elle est susceptible d'améliorer l'économie du pays, tout en rendant le gouvernement vraiment souverain, autonome et indépendant, au lieu d'être le serviteur ou l'esclave de la haute finance, comme cela existe aujourd'hui...

**M. Guay:** Monsieur le président, l'honorable député me permet-il de lui poser une question?

**M. Grégoire:** Certainement, monsieur le président.

**M. Guay:** Tout d'abord, monsieur le président, je tiens à dire qu'on a semblé douter de mes paroles, tout à l'heure, lorsque j'ai dit que le système, que l'honorable député nous décrivait, était un système idéaliste. Non seulement est-ce un système idéaliste, mais il est incompréhensible, et comme on le disait au cours de la dernière campagne électorale: «vous n'avez pas besoin de comprendre; votez Crédit social, c'est fini».

La question que je voulais poser à l'honorable député est la suivante: Est-ce que dans les autres pays ou dans les autres provinces on paie de l'intérêt sur la dette?

**M. Grégoire:** Monsieur le président, pour répondre à l'honorable député de Lévis, je dirai ceci: Ils sont sourds, même s'ils ont des oreilles. Il n'a jamais voulu comprendre et ne comprendra jamais, parce que pour vouloir comprendre, il faut d'abord commencer par éliminer les préjugés qu'on a, et le député de Lévis n'est pas capable de ce faire.

**M. Guay:** Il va falloir changer de professeur.

**M. Grégoire:** Monsieur le président, l'honorable député ne comprendra pas parce qu'il ne voudra pas comprendre. S'il y a d'autres provinces et d'autres pays qui paient de l'intérêt, il faut tout de même reconnaître qu'en Colombie-Britannique, la dette directe est payée directement. Il y a des dettes indirectes, monsieur le président...

[M. Grégoire.]

**M. Prittie:** Et beaucoup!

**M. Grégoire:** ... attachées à des compagnies de la Couronne qui ont des actifs. Par exemple, il y a un chemin de fer, en Colombie-Britannique, qui est une compagnie de la Couronne. Il y a là un actif et une dette de la compagnie de chemin de fer garantie par le gouvernement. Mais à côté de la dette, il y a un actif. Que le député de Burnaby-Richmond (M. Prittie) vienne me dire que le gouvernement fédéral possède un actif pour appuyer ou garantir la dette directe du gouvernement fédéral. L'actif du gouvernement fédéral, c'est la maison du député de Burnaby-Richmond, celle du député de Lévis, celle du ministre des Finances. C'est l'actif des citoyens canadiens et des compagnies canadiennes, et non pas celui du gouvernement canadien.

Le député de Burnaby-Richmond devrait savoir que la dette directe du gouvernement fédéral ne repose sur absolument rien, mais que les dettes indirectes de la Colombie-Britannique reposent sur des actifs, que c'est à même les profits de ces actifs-là que se paient les intérêts, et non pas à même les taxes du peuple de la Colombie-Britannique. Le député de Burnaby-Richmond doit voir que c'est là la différence.

[Traduction]

**M. Prittie:** Je veux simplement dire au député que les avoirs du *Pacific Great Eastern Railway*, par exemple, sont loin d'être aussi considérables que les charges qu'ils comportent.

[Français]

**M. Grégoire:** Monsieur le président, je pourrais dire que la situation du National-Canadien est encore pire; cependant, les intérêts de la dette du chemin de fer de la Colombie-Britannique ne sont pas payés à même les taxes du peuple, mais à même les profits du chemin de fer. C'est là la différence, tandis que nous, nous avons dans nos crédits un montant de un milliard 101 millions qui provient des taxes et des impôts que le peuple paie. C'est là la différence.

Alors, qu'une province ou un pays ait des dettes indirectes, qui sont représentées par un actif, dont les intérêts sont payés par les profits de cet actif, très bien! Je n'y vois pas de problème.

Mais là où je m'oppose, c'est que la dette du gouvernement fédéral et les intérêts soient garantis par nos propriétés et par tous les citoyens canadiens, parce que le gouvernement fédéral n'a rien pour garantir sa dette, sinon le peuple lui-même et ses biens. La dette du gouvernement fédéral est tout à fait «irremboursable», il lui est impossible de rembourser sa dette parce qu'il n'y a même pas d'argent,